

## CNAM AQUITAINE

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Informations - Inscriptions  
14 Sept.  
⇒ 04 oct.

LE MONDE  
BOUGE !  
ET VOUS ?!

**Cnam**  
CONSERVATOIRE NATIONAL  
DES ARTS ET METIERS

AU CNAM VOTRE EXPERIENCE COMPTE.  
NOS FORMATIONS LA VALORISENT.

[www.cnam-aquitaine.fr](http://www.cnam-aquitaine.fr)  
☎ 05 57 57 30 50

## FORUMS DE RENTREE 2006

Du 14 septembre au 4 octobre



Contacts  
Laurent Buchon, Directeur  
Dorothee Jarry, Attachée de presse  
16, Cours de la Marne 33000 Bordeaux  
Tél. 05 57 57 30 50  
[communication@cnam-aquitaine.fr](mailto:communication@cnam-aquitaine.fr)  
[www.cnam-aquitaine.fr](http://www.cnam-aquitaine.fr)

# Le Cnam : Premier établissement pour la formation tout au long de la vie

Grand Établissement d'Enseignement Supérieur du Ministère de l'Éducation Nationale, le Conservatoire national des arts et métiers est aujourd'hui l'organisme de référence en France, et de plus en plus à l'étranger, pour la formation des adultes tout au long de la vie.

## Une expérience bicentenaire

Fondé en 1794 sous la Révolution, pour diffuser l'innovation et le savoir technique au sein de la société, le Conservatoire national des arts et métiers forme aujourd'hui plus de 80 000 adultes chaque année. Il est également réputé pour ses 33 laboratoires de recherche et son musée qui diffuse la culture scientifique au plus grand nombre et présente des collections uniques au monde.

## Nouvelles compétences, nouveaux métiers

Grâce à des enseignants de haut niveau, issus du monde académique et du monde l'entreprise, le Cnam accompagne les changements qui se produisent sur le marché du travail, dus aux progrès techniques, à l'évolution des organisations et à l'accroissement de la concurrence. Il permet à chacun de développer ses compétences à son rythme pour élargir ses responsabilités, négocier un tournant dans sa carrière, changer de métier ou anticiper son avenir professionnel.

## Un réseau partout en France et à l'Étranger

Présent dans plus de 150 villes de France, le Conservatoire permet de débiter une formation à un endroit et de la poursuivre ailleurs avec la même garantie de qualité. En Aquitaine, le Cnam existe depuis 1957. Le Cnam est aussi très présent en Europe et dans le monde. Dans le contexte européen de l'harmonisation des formations, le Cnam a mis en place à la rentrée 2005 le système de crédits européens (ECTS) et intègre le dispositif LMD (Licence, Master, Doctorat).

## Des formations reconnues et appréciées

Le Cnam délivre des diplômes homologués par l'Etat et reconnus par les entreprises. Si chacun y vient avec un objectif, une durée ou un niveau de formation différent, les auditeurs du Cnam sont dans leur ensemble appréciés pour leur sens de l'organisation, leur volonté de progrès et leur haut niveau de professionnalisme.

### 3 missions fondamentales

- \* La formation tout au long de la vie pour accompagner les adultes qui souhaitent évoluer dans leur vie professionnelle en suivant une formation à leur propre initiative ou en co-initiative avec leur employeur.
- \* La diffusion de la culture scientifique et technique pour sensibiliser le plus grand nombre à l'importance de l'innovation dans nos sociétés par le biais d'expositions et de conférences.
- \* La recherche technologique pour répondre aux besoins exprimés par les entreprises et les collectivités et les aider à résoudre les problèmes technologiques qui freinent leur développement.

## 4 grands domaines de formations



## Economie et gestion

Exposée à une concurrence forte, l'industrie doit améliorer en permanence ses compétences de gestion. Les secteurs de services vont croissant et doivent s'adapter aux évolutions économiques. La globalisation des activités conduit à s'adresser à des publics de tous horizons. Le pôle Economie et gestion du Cnam cible les métiers émergents. Sur un marché devenu très concurrentiel, ses formations attirent 40 000 auditeurs chaque année.

## Sciences et techniques industrielles

Les formations du pôle Sciences et techniques industrielles répondent aux grandes questions de société et aux besoins de l'entreprise : environnement, mécanique, chimie, matériaux, analyse et mesure. La politique scientifique du pôle s'appuie sur une importante recherche en amont et l'engagement fort des industriels. Son offre de formation repose sur une double volonté d'interdisciplinarité et de professionnalisation.

## Technologies de l'information et de la Communication

Les technologies de l'information et de la communication se généralisent dans la plupart des métiers. Elles représentent un vecteur important de la compétitivité des entreprises et des territoires. Automatisation, électrotechnique, signaux et systèmes, informatique d'entreprise, programmation, logiciels sûrs, intégration des systèmes, réseaux...Le pôle Technologies de l'information et de la communication couvre une large gamme de domaines métiers dans les technologies de pointe.

## Travail et Société

Valoriser la dimension humaine et sociale du travail, mieux comprendre l'activité de l'homme dans ses aspects scientifiques, techniques et organisationnels, et mieux la réguler. Organisation, conditions de travail, formation professionnelle, gestion des compétences... les formations du pôle travail et société prennent en compte à la fois les situations spécifiques et les dynamiques collectives, et sont au cœur des problématiques actuelles sur l'emploi et la formation.

# Le Cnam en chiffres

A l'échelle nationale	En région Aquitaine
<ul style="list-style-type: none"><li>- 150 centres d'enseignement en France et à l'étranger</li><li>- 80 000 adultes formés chaque année</li><li>- 58 000 attestations d'UE et 7 000 diplômes délivrés chaque année</li><li>- plus de 400 diplômes et certificats accessibles par la validation des acquis de l'expérience (VAE)</li><li>- 520 enseignants-chercheurs permanents et plus de 7 000 enseignants vacataires</li><li>- 60 thèses et 1000 mémoires d'ingénieur soutenus annuellement</li><li>- un musée qui accueille 200 000 visiteurs par an</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- 1 800 adultes formés chaque année</li><li>- 2 100 attestations d'UE et 180 diplômes délivrés chaque année</li><li>- 235 enseignants vacataires</li><li>- 3 instituts professionnalisés : L'ICH, pour les professions immobilières L'ICSV, pour les professions commerciales L'INTEC pour les professions comptables</li><li>- une présence permanente dans 3 villes : Bordeaux, Pau et Anglet</li><li>- une plateforme de formation à distance via Internet et un dispositif de visioconférence par studios de cours fixes et mobiles</li></ul>

**Au Cnam, l'expérience compte.**

**Nos formations la valorisent.**

## Paroles d'auditeurs

### « Tout est question de motivation ! »



Après un bac B et plusieurs expériences professionnelles, Nathalie, 39 ans, postule en 2001 dans un supermarché à Cestas, une entreprise de 200 salariés, où elle est promue Responsable

des Ressources Humaines.

*"J'ai tout appris sur le terrain. Cette évolution, je la dois à mon envie d'apprendre, à un investissement personnel de chaque instant. Devenir responsable des ressources humaines, ce n'est pas rien. Du coup, j'ai été amenée à faire le point. D'une part, j'avais envie d'acquérir de nouvelles connaissances, d'autre part je souhaitais faire valider mon expérience sur le terrain par un diplôme. C'était à la fois dans un but d'avoir une reconnaissance personnelle mais surtout vis-à-vis du monde professionnel car aujourd'hui les employeurs veulent à la fois l'expérience et le diplôme. Dans ce métier, surtout en tant que femme, il faut mettre tous les atouts de son côté".*

Avide de progresser, Nathalie décide de s'inscrire au Cnam de Bordeaux. *"J'ai été mise en relation avec des professeurs pour*

*discuter de mon projet. J'ai senti une réelle écoute. Ca a été le détonateur".*

En avril 2002, elle intègre des cours préparant à un DESA, Diplôme d'Administration et gestion du personnel, homologué par l'Etat au niveau bac +4. En l'espace de trois mois, elle travaille d'arrache-pied pour se présenter avec succès aux examens de 3 UV. En même temps, elle monte un dossier pour bénéficier de la dispense de 2 UV et raccourcir son parcours de formation grâce au système de la validation des acquis de l'expérience. *"Cela demande beaucoup de temps, il faut être motivée car cela se rajoute à la charge de travail habituel mais ça en vaut la peine. Je n'étais pas prête après le bac à faire toutes ces études, il m'a fallu un certain âge pour avoir le déclic et une certaine maturité".* Son dossier VAE accepté, Nathalie se retrouve diplômée en quelques mois d'un DESA Gestion des Ressources Humaines. *"Ces cours m'ont permis de valider de façon théorique ma pratique du terrain. Ils m'ont aussi apporté une autre ouverture d'esprit. Je me sens davantage efficace, crédible et confiante en moi-même".* Mais pas question pour elle de s'arrêter en si bon chemin. A 38 ans, par le biais du Cnam, elle vise désormais un DESS de Gestion du personnel avec l'envie bien vivace d'occuper un jour un poste de Directrice des Ressources Humaines et, qui sait... de devenir à son tour formatrice.

## Une formule souple, adaptée à tous

Un large choix de modalités de formation

Les enseignements du Cnam se déroulent hors temps de travail en soirée, en stage de jour bloqué ou le samedi. De nombreuses unités d'enseignement (UE) sont accessibles via Internet avec Plei@d, la plateforme pédagogique du Cnam. Pour tous les inscrits, Plei@d propose des compléments de cours, des documents et des exercices ainsi que la possibilité d'échanger avec un enseignant et d'autres auditeurs.

### Chaque auditeur se forme à son rythme...

L'unité d'enseignement (UE) est l'élément de base des formations du Cnam. Sa durée peut varier de 20 à 60 heures. A titre d'exemple, une UE de 34 heures représente un soir d'enseignement par semaine pendant un semestre. Chaque UE fait l'objet d'une validation par examen. Pour obtenir un diplôme ou un certificat, il vous faut accumuler toutes les UE qui le constituent. Ce système vous permet de construire votre parcours à votre rythme en vous permettant d'interrompre et de reprendre votre formation quand vous le souhaitez sans jamais perdre le bénéfice de ce que vous avez accompli.

### ... capitalise des crédits ECTS

Chaque unité d'enseignement (UE) est affectée d'une valeur en crédits ECTS qui répondent à la nouvelle norme européenne de l'enseignement supérieur. Les crédits sont acquis dès que l'auditeur obtient, pour une UE donnée, une note égale ou supérieure à la moyenne. Les crédits acquis sont capitalisables et transférables dans un autre établissement d'enseignement supérieur, en France ou dans un pays de l'espace européen.

### ... peut raccourcir sa formation par la validation des acquis

L'auditeur peut bénéficier de dispenses d'enseignements selon son niveau de formation et son expérience professionnelle par :

- la reconnaissance des acquis académiques : avec un diplôme de l'enseignement supérieur
- la reconnaissance des acquis professionnels : cette procédure permet d'être dispensé du niveau de diplôme requis pour accéder à un cycle supérieur de formation à condition de justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine visé.
- la validation des acquis de l'expérience

Si l'auditeur possède une expérience professionnelle solide et avérée il peut, avec le Cnam, directement la convertir en totalité ou partie d'un diplôme. Il ne s'agit pas d'une simple dispense mais bel et bien d'une validation officielle ayant la même valeur qu'une validation obtenue par le biais du contrôle des formations.

### ... et utiliser son Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 a créé une nouvelle mesure d'accès à la formation pour tous les salariés : le **Droit Individuel à la Formation**. Son objet est de permettre à toute personne en cours d'emploi de capitaliser et d'utiliser 20h de formation par an. Les actions de formation dans le cadre d'un DIF se déroulent hors temps de travail, mais une convention ou un accord collectif de branche ou d'entreprise peut prévoir que le DIF s'exerce en temps ouvrable. Les heures de formation réalisées pendant le temps de travail ouvrent au droit au maintien de la rémunération du salarié. Lorsque les heures de formation s'effectuent hors temps de travail, le salarié bénéficie d'une allocation de formation versée par son employeur égale à 50% de la rémunération nette.

### Les conditions d'obtention d'un diplôme

Pour obtenir un diplôme du Cnam, il faut :

- avoir acquis toutes les UE composant le diplôme.
- justifier d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans la spécialité du diplôme préparé. Si ce n'est pas le cas, il faut justifier d'une expérience professionnelle d'une durée de 3 ans dans un domaine autre que le diplôme préparé qui sera complété par un stage en entreprise

### Les tarifs subventionnés

Financé par le Conseil régional Aquitaine, le Cnam permet l'accès à ses formations et ses services à des tarifs accessibles à tous. Certains tarifs spécifiques sont appliqués aux formations en cours du jour, à distance ou en instituts. Les modalités sont consultables sur le site du Cnam ([www.cnam-aquitaine.fr](http://www.cnam-aquitaine.fr)).

## Conférences à vocation scientifique



Le Cnam favorise un débat citoyen et un dialogue ouvert entre les experts et le public. Notre vie quotidienne est marquée par l'évolution rapide des sciences et techniques, mais les explications à destination du public restent rares. Faire comprendre le progrès technique, transmettre l'esprit scientifique, développer l'innovation sont devenus des enjeux nationaux. Le Cnam développe une politique de culture scientifique et technique active. Les actions se multiplient à Paris et en

région, innovantes dans les pratiques comme dans les contenus : valorisation du patrimoine, recherche sur les transformations de la société, conférences ouvertes à tous... Plus de 300 évènements et conférences sont proposés chaque année à l'occasion desquels des experts de renom viennent dialoguer avec le public. Un nombre croissant de ces conférences est enregistré en studio de cours et multidiffusées, en direct ou en différé via Internet.

## Programmation 2006/2007

Des conférences du Cnam retransmises à Cap Sciences Bordeaux et à la Cyberbase de Pau :



- Jeudi 28 septembre : Le passeport électronique
- Jeudi 26 octobre : La maison économe
- Jeudi 23 novembre : Le contrôle parental
- Jeudi 25 janvier : Le tramway
- Jeudi 22 février : Les logiciels libres
- Jeudi 22 mars : L'avion de demain
- Jeudi 26 avril : Le Podcast
- Jeudi 24 mai : L'oeil artificiel
- Jeudi 28 juin : La voiture hybride

# Forum de rentrée au Cnam

## 14 septembre / 4 octobre

### Les rendez-vous

Deux rentrées et deux périodes d'information-inscription ont lieu dans l'année :

**1<sup>ère</sup> rentrée : lundi 09 octobre 2006**

Informations et inscriptions du 14 septembre au 04 octobre

**2<sup>ème</sup> rentrée : lundi 12 février 2007**

Informations et inscriptions du 23 janvier au 03 février

### Pôles Information et conseil

#### Nord Aquitaine

16, cours de la Marne 33800 Bordeaux

Tél. : 05 57 57 30 50 - Fax : 05 57 57 30 70

E-mail : [cnam.bx@cnam.fr](mailto:cnam.bx@cnam.fr)

#### Sud Aquitaine

Technopôle Hélioparc

2, av. du Président P. Angot 64000 Pau

Tél. : 05 59 84 78 70 - Fax : 05 59 80 11 35

E-mail : [cnam.pau@cnam.fr](mailto:cnam.pau@cnam.fr)

#### Centre d'enseignement d'Anglet - Côte Basque

UFR Sciences et Techniques

Allée Parc Montaury 64600 Anglet

Tél. : 05 59 52 06 55 - Fax : 05 59 31 13 71

E-mail : [cnam.bab@cnam.fr](mailto:cnam.bab@cnam.fr)

#### Formation à distance

Tél. : 05 57 57 30 57 - Fax : 05 57 57 30 70 - Courriel électronique : [foad.bx@cnam.fr](mailto:foad.bx@cnam.fr)

#### Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Tél. : 05 57 57 30 58 - Fax : 05 57 57 30 70 - Courriel électronique : [marie.pantaleon@cnam.fr](mailto:marie.pantaleon@cnam.fr)

#### Contact Entreprises

Tél. : 05 57 57 30 58 - Fax : 05 57 57 30 70 - Courriel électronique : [marie.pantaleon@cnam.fr](mailto:marie.pantaleon@cnam.fr)

#### Contact Presse Bordeaux

Tél. : 05 57 57 30 81 - Courriel électronique : [communication@cnam-aquitaine.fr](mailto:communication@cnam-aquitaine.fr)

*Consultez le catalogue des formations et retrouvez toute l'actualité du Cnam sur le [www.cnam-aquitaine.fr](http://www.cnam-aquitaine.fr)*

